



Info-délits – Octobre 2018



Direction communication et relations avec les citoyens

Urgence : 117

Votre Gérant de sécurité :

Adjudant Christian Borloz
Centre Gendarmerie Mobile
Les Granges Neuves 2
1847 Rennaz

☎ 021 557 88 05

☎ 079 446 65 02

christian.borloz@vd.ch



Bourg-en-Lavaux

Gendarmerie de Paudex :

☎ 021 557 98 21

Association Police Lavaux (APOL):

☎ 021 791 11 21



Août / Septembre 2018

Date	Délict	Endroit	Type de lieu	Type de mode opératoire	Flag
Lu 06.08	Cambrilage	Riex, rte de la Corniche	Appartement	Escaladé façade par le chéneau, pénétré dans le logement par une fenêtre ouverte	
Di 05 / Ma 07.08	Cambrilage	Riex, rte de la Corniche	Villa	Bris de vitre	
Ve 10.08	Cambrilage	Cully, rue du Temple	Appartement	Arraché cylindre porte d'entrée	
Lu 13.08	Cambrilage	Cully, rlle du Temple	Appartement	Introduction clandestine par porte non verrouillée. Auteur mis en fuite, interpellés par la police.	
Je 02.08	Vol à l'astuce	Cully, Pl. de la Gare	Voie publique	Fausse collecte, vol de numéraire	
VE 14.09	Cambrilage	Aran, ch. de Lallex	Chantier	Soulé porte coulissante. Vol d'outillage	
Me 12.09	Vol dans un véhicule	Riex, rue du Collège	Voie publique	Vitre avant gauche ouverte	
Me 12.09	Vol dans un véhicule	Aran, rte de Chatagny	Voie publique	Voiture non verrouillée	
Ve 21 / Sa 22.09	Vol de plaques	Riex, Chemin de La Mouniaz	Parking/garage public	Plaque scooter	

Pour la même période deux vols simples et cinq cas de dommages à la propriété ont été signalés aux services de police.

Vols dans les véhicules :

Chaque mois nous relevons un certain nombre de cas de vol dans des véhicules, qu'ils soient verrouillés ou non. Voici quelques précautions à prendre lorsque vous laissez votre automobile stationnée dans un endroit public ou pour la nuit devant votre domicile. **Ne serait-ce que pour un court instant :**

- Verrouillez les portes et remontez les vitres de votre véhicule systématiquement et contrôlez leur bonne fermeture, même après avoir utilisé la télécommande.
- Ne vous éloignez jamais de votre véhicule en laissant les clés sur le contact ou le moteur en fonctionnement.
- Ne laissez pas dans votre véhicule d'objets à la vue du public (documents, sac, clés, appareil photo, lunettes, téléphone, tablette, PC, portefeuille ou menu monnaie).
- Laissez la boîte à gants ouverte pour donner l'indication que votre habitacle est inintéressant.
- Ne considérez pas le coffre de votre auto comme un lieu sûr de protection de vos valeurs; toutefois le coffre est moins souvent visité que l'habitacle. Si vous devez y déposer des objets, faites-le au moment du départ et non à l'arrivée de votre destination.
- En roulant, prenez l'habitude de verrouiller vos portières et ne déposez pas de valeurs sur le siège du passager avant avec la vitre partiellement ou complètement ouverte.

Comment réagir en cas de vol :

- **Je ne touche à rien.**
- J'appelle le 117 pour être orienté sur les démarches à entreprendre.
- Je fais immédiatement bloquer mes cartes de crédit et de débit (paiement sans contact).
- Pour les téléphones portables, j'appelle mon opérateur pour faire bloquer la carte SIM et l'appareil.
- Je prépare un inventaire des objets volés et des dommages commis sur mon véhicule en prévision d'un dépôt de plainte.



Le gérant de la sécurité de l'Est vaudois : Christian Borloz adj

Abonnez-vous et soyez au courant des dernières actualités de la Police Cantonale en matière de prévention et de sécurité

<https://www.facebook.com/policevd>

<https://twitter.com/policevaudoise>

<https://www.youtube.com/user/policeVD>

<https://instagram.com/policevd/>